

Europe Solidaire Sans Frontières > Français > Europe & France > France > Femme (France) > Femmes & travail (France) > **Double peine en temps de crise - La lutte pour les droits des femmes continue !**

8 MARS

Double peine en temps de crise - La lutte pour les droits des femmes continue !

samedi 7 mars 2015, par [POUPIN Christine](#) (Date de rédaction antérieure : 4 mars 2015).

Sommaire

- [Double peine en temps de \(...\)](#)
- [Invisible et gratuit : le](#)
- [Destruction des services \(...\)](#)

Comme chaque 8 mars, le gouvernement va multiplier les belles déclarations d'intention en faveur des femmes alors que sa politique, de la loi Macron à la destruction des services publics, aggrave les inégalités, la précarité, la double journée...

Les faits sont têtus, la crise et les politiques d'austérité ne frappent pas de la même façon les femmes et les hommes.

Double peine en temps de crise...

Le chômage bat des records historiques. Mais il y a à la fois une invisibilité et une tolérance sociale par rapport au chômage des femmes, considéré comme « moins grave »... Pourtant l'accès à l'emploi représente pour les femmes l'accès à l'autonomie, et dans certains cas la possibilité matérielle d'échapper aux violences domestiques.

En France, dans les années 60, les femmes sont entrées massivement dans l'emploi salarié à temps plein. Le temps partiel ne s'est développé qu'au cours des années 80, période de forte augmentation du chômage. Huit salariéEs à temps partiel sur dix sont aujourd'hui des femmes. Le taux de travail à temps partiel a doublé en trente ans, encouragé par les politiques d'allègement de cotisations, utilisées sciemment comme moyen de dissimulation du chômage ! Un moyen particulièrement pénalisant qui cumule intensification du travail, grande amplitude de la journée de travail, et absence de déroulement de carrière : des conséquences dramatiques sur le niveau des retraites... À la différence de celui des hommes, ce chômage partiel des femmes n'est pas indemnisé.

La conjonction précarité - bas salaires fait la pauvreté. Là encore, les femmes sont en première ligne. Les trois quarts des salariéEs pauvres sont des femmes.

Tous emplois confondus, les femmes ont une rémunération inférieure de 27 % en moyenne par rapport aux hommes. Dit autrement, une femme doit travailler 15,5 mois pour gagner ce que gagne un homme en 12 mois...

Loin des beaux discours sur l'égalité, la tolérance sociale aux bas salaires pour les femmes demeure. En dépit de la vie réelle des femmes qui doivent de plus en plus subvenir seules à leurs besoins et à

ceux de leurs enfants, le salaire féminin reste considéré dans les faits comme un salaire d'appoint !

Et à la retraite, ça ne s'arrange pas : les femmes perçoivent une pension inférieure de 42 % en moyenne à celle des hommes, en raison d'une moindre rémunération, notamment du fait du temps partiel, et de carrières incomplètes pour un grand nombre d'entre elles.

Invisible et gratuit : le travail domestique

Dans son périmètre restreint - cuisine, vaisselle, ménage, rangement, linge, gestion, soins matériels et accompagnement des enfants et de personnes dépendantes - le travail domestique représente en France 42 milliards d'heures de travail (chiffres de 2010). Rapporté aux 38 milliards d'heures de travail rémunéré réalisées sur la même période, le temps de travail domestique est donc au minimum égal au temps de travail rémunéré... Et il repose à 72 % sur les femmes.

Ainsi, une femme vivant en couple et mère d'un ou plusieurs enfants de moins de 25 ans, réalise en moyenne 28 heures par semaine de tâches domestiques. Autant dire que le combat pour la réduction massive du temps de travail pour toutes et tous, doit s'accompagner d'une lutte opiniâtre pour le partage des tâches domestiques ! Malheureusement, quand le patronat et le gouvernement impose la déréglementation du travail et projette de s'attaquer aux 35 heures, quand l'offensive réactionnaire vise à naturaliser les rôles sociaux imposés aux femmes (et aux hommes), c'est l'égalité et la vie quotidienne des femmes qui sont les premières victimes.

Destruction des services publics

L'autre face de l'austérité, c'est la destruction des services publics. Mais ce qui n'est pas fait dans le cadre de services publics devra être fait quand même...

Aujourd'hui, moins de 15 % des enfants accueillis le sont en crèche. 57 % des mères ayant un enfant de moins de 3 ans non scolarisé « travaillent », contre 75 % de l'ensemble des femmes de 25 à 45 ans, et la majorité des mères de 3 enfants restent au foyer. De même, celles qu'on appelle pudiquement les « aidants familiaux » pour les personnes âgées ou dépendantes sont à 75 % des femmes, qui consacrent à cette tâche 5 heures par jour en moyenne !

La réponse égalitaire, satisfaisante pour les femmes et pour toute la société, n'est ni la marchandisation, ni le travail informel et invisible dans le cadre familial, ni la surexploitation d'autres femmes : elle est la socialisation et la gratuité permettant l'accès pour touTEs dans le cadre de services publics. Précarisation et chômage des femmes, utilisation de leur travail invisible sont au cœur des politiques libérales. Le féminisme doit être au cœur du combat anticapitaliste !

Christine Poupin

P.-S.

* « Au travail, dans la rue, à la maison... La lutte pour les droits des femmes continue ! ». Paru dans l'Hebdo L'Anticapitaliste - 279 (04/03/2015). <http://www.npa2009.org/>